



france pac environnement

Par **pigeons**, le **09/10/2023** à **18:42**

bonjour j'ai passé une commande d'un pack photovoltaïque le 25 juin 2018 à la société france pac environnement. Avec une offre de rentabilité extraordinaire une consommation électrique divisée par deux au moins. Un chauffage dans chaque pièce alimenté par air avec une température à 19° garanti. Toutes ces promesses ne sont restées que des promesses.

Car après déjà plusieurs années d'utilisation avec ce matériel je m'aperçois que la rentabilité promise n'y est pas, c'est même le contraire. Facture d'électricité augmentée, température dans les pièces ne dépasse pas 16° et de plus un contrat sur toute l'installation garanti 20 ans avec visite préventive annuelle gratuite pour l'inspection, le nettoyage, la vérification et les tests de tout ce matériel qui n'est plus effectué depuis trois ans car la société france pac environnement est en redressement et donc plus aucun contact avec celle-ci, appel téléphonique, lettre recommandée tout est resté sans réponse. Par contre nous continuons à payer les traites de toute cette installation qui ne fonctionne plus à la société "cofidis" qui ne veut toujours pas nous donner de renseignements ni sur la durée restante ni sur l'échéancier qui ne nous a jamais été remis. Comment faire pour obtenir réparation de toute cette opération qui nous étouffe financièrement merci de votre réponse;

Par **Marck.ESP**, le **09/10/2023** à **18:46**

Bonjour

La société que vous citez est en liquidation depuis 2021.

<https://www.salagnon-avocat-nantes.fr/>

Par **jodelariege**, le **09/10/2023** à **18:47**

bonjour

vous pourriez vous rapprocher d'une association locale de défense du consommateur qui, pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle, étudiera votre dossier et vous conseillera au mieux

votre situation hélas se lit beaucoup.....